

SAUVETAGE
MEURTRIER

Le dépeçage de la Grèce continue

Un nouveau plan d'austérité a été adopté en échange du déblocage de la cinquième tranche du prêt de l'Union européenne et du Fonds monétaire international.

Le 30 juin au soir, la Bourse de Paris clôturait sa séance à la hausse, dopée notamment par la progression des valeurs bancaires BNP Paribas et Société générale, toutes deux créancières de l'État grec...

Quelques heures plus tôt, sourds à la colère de la population grecque, qui s'exprimait notamment par une grève générale de 48 heures suivie par 80% à 100% des salariés selon les secteurs, les députés grecs avaient adopté* le nouveau plan d'austérité du gouvernement Papandréou. Objectif: réaliser 28,4 milliards d'euros d'économies sur les dépenses publiques et tirer 50 milliards de recettes d'une série de privatisations d'ici à 2015.

Ce vote était la condition *sine qua non* posée par l'Union européenne et le FMI (Fonds monétaire international) pour le déblocage de la cinquième tranche (12 milliards d'euros) du

prêt de 110 milliards d'euros sur trois ans octroyé en mai 2010 à la Grèce, en contrepartie déjà d'un premier train de mesures d'austérité. Tout cela pour que l'État grec puisse rembourser les banques auprès desquelles il s'est lourdement endetté pour en sauver d'autres pendant la crise. Sachant que les taux d'intérêt imposés à l'État grec par ses créanciers n'ont cessé d'augmenter, aggravant son endettement. Et plus l'État grec s'endette, plus ses créanciers augmentent leurs taux d'intérêt pour s'assurer une prime de risque...

LA FIN DU SECTEUR PUBLIC À L'ORDRE DU JOUR

«L'Union européenne et le FMI nous volent un siècle d'acquis sociaux», pouvait-on déjà lire sur les banderoles des manifestations de l'an-

née dernière. Le gouvernement grec avait gelé les salaires et les embauches dans la fonction publique, supprimé les treizième et quatorzième mois des fonctionnaires et de l'ensemble des retraités, gelé les pensions de retraite, reporté l'âge de départ en retraite, augmenté la TVA...

Cette première saignée n'ayant pas suffi aux yeux de ceux qui font mine de se pencher au chevet du pays, on en fait une deuxième... Et comme dans les pièces de Molière, plus on saigne le malade, moins il guérit.

Cette fois, du côté des recettes, outre une nouvelle hausse de la TVA, le seuil d'imposition sur le revenu est abaissé à 8 000 euros par an au lieu de 12 000 euros. La réduction des dépenses publiques entraînera un durcissement des critères pour l'obtention des allocations sociales, y compris de chômage, la réduction de certaines retraites complémentaires et des baisses ciblées de salaires dans le secteur public. De plus, dans la fonction publique, le ratio d'une embauche pour cinq départs passe à une pour dix en 2011. Enfin, le licenciement d'employés d'organismes publics supprimés ou fusionnés devient possible. Ce dernier point indique clairement par quoi vont se solder les privatisations des ports, aéroports, de la poste, de l'énergie et des banques.

Mais ce n'est pas fini. Un second plan de «sauvetage», de l'ordre de celui décidé en 2010, est en préparation.

** Par 155 voix sur 298: 154 voix du parti socialiste au pouvoir (le PASOK) et une voix d'une députée de droite. Le seul député socialiste à avoir voté contre le plan a immédiatement été exclu du groupe parlementaire du PASOK.*

